

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 15/09/2016

Ordre du jour :

- Accueil, émargement, adhésions
- Intervention de la direction du collège
- Présentation de la FCPE et du fonctionnement d'un conseil local
- Rapport d'activité 2015-2016
- Bilan financier 2015-2016
- Élection d'un nouveau bureau
- Préparation de la liste pour les élections au conseil d'administration
- Organisation d'un carrefour des métiers
- Questions diverses

Intervention de Mme la Principale et de Mme la Principale Adjointe

L'assemblée générale a été précédée d'une intervention de Mmes BOURGOIN et DUBREUIL – Principale et Principale Adjointe du collège.

A l'heure actuelle, le collège compte 746 élèves (-4 / 2015-2016 à date) sur 27 divisions, soit 7 divisions par niveau sauf les 4^{ème} (moyenne de 27,6 élèves par classe contre 27,8 l'année précédente).

Il manque un professeur de technologie pour 9h de cours et un professeur d'espagnol est absent (2,5h). 2 classes de 3^{ème} vont pouvoir rattraper les cours d'espagnol qui n'ont pas été tenus l'année dernière grâce à l'implication de Mme Hammiche cette année.

Un point a été fait sur les exercices de sécurité. L'exercice de confinement a été préparé avant la rentrée avec les professeurs. Il a eu lieu dès les premiers jours (sans sirène pour éviter le stress) et le retour est très positif. Les professeurs ont emmené les enfants jusqu'au point de rassemblement en cas d'évacuation : la salle République en 2016 puis la salle Boude à Jacou lorsque sa rénovation sera terminée. Le PPMS (plan particulier de mise en sûreté - MENE1528696C) mis à jour a été transmis à la mairie et à la gendarmerie. La référente PPMS est Mme MAHO. L'exercice inondation aura lieu le 13/10. L'exercice incendie a déjà eu lieu. Rappel : les consignes en cas d'inondation avec confinement sont de ne pas venir chercher les enfants, ne pas téléphoner et écouter les consignes de la préfecture sur France Bleu Hérault (100.6 ou 101.1).

Questions diverses :

M. Jourdan demande la raison des absences de professeurs en début d'année. **Réponse de la direction :** Essentiellement liées aux journées d'intégration.

M. Jourdan signale que l'ENT et Pronote ne fonctionnent pas correctement. Mme la principale va communiquer l'information au référent ENT du collège.

Une maman demande quelle est la procédure pour les stages de 3^{ème}. Réponse de la direction : des instructions ont été distribuées. Les stages ont forcément lieu la dernière semaine de cours avant les vacances de décembre. Les familles doivent trouver le stage et faire signer la convention de stage fournie par le collègue.

Un parent demande si les vigiles sont présents en permanence. Réponse : non seulement lors d'événements exceptionnels.

Mme Blondin demande la position de la direction sur les événements de la fin de l'année. Mme la principale fournit les explications suivantes : une intrusion d'éléments extérieurs (anciens élèves) a eu lieu. En ayant eu connaissance à l'avance par des indiscretions, la direction a fait appel à l'équipe mobile académique de sécurité (EMAS) et à la gendarmerie qui sont intervenues immédiatement. Les intrus ont été remis à la gendarmerie pour délit d'intrusion. D'autre part des élèves sont venus déguisés malgré l'interdiction de le faire, dont certains avec des masques. Ceux qui ont été démasqués ont été remis à la gendarmerie pour avoir masqué leur visage dans un espace public. Les cartables des élèves ont été inspectés et les effets confisqués ont été restitués aux parents. Des élèves sont revenus le week-end tagguer le collège, une plainte pour dégradation a été déposée. Mme la principale a exclu les fauteurs de trouble du collège et a informé Mme le recteur de la situation. Celle-ci a décidé de délocaliser ces élèves pour garantir la sérénité du brevet. M. Nicolas regrette qu'aucune activité festive n'ait été organisée cette année pour canaliser les élèves. Mme la principale s'est engagé à travailler avec les associations de parents, les professeurs et les élèves pour que cette année une fin d'année ludique soit organisée.

Une maman d'élèves rapporte que des 4^{ème} / 3^{ème} importune les plus jeunes dans leurs toilettes et demande que la surveillance soit mieux assurée. La direction n'est pas au courant de ces problèmes et va faire un point avec la vie scolaire. L'infirmière est informée.

Une question est posée sur les cartables des 4^{ème} / 3^{ème} pendant le temps de cantine. **Réponse de la direction** : les élèves peuvent emmener leurs cartables à l'intérieur avec eux ou les laisser à l'extérieur dans les casiers temporaires ouverts situés devant la cantine. Une autre question est posée sur la difficulté posée pour les 4^{ème} / 3^{ème} qui ont du sport après les cours et qui doivent garder en permanence 2 sacs : celui de classe et celui de sport. **Aucune réponse n'a été apportée.**

Une maman demande pourquoi il n'y a que 2,5h de mathématiques en 4^{ème}. **Réponse de la direction** : il y a une heure d'AP mathématiques en 4^{ème} qui fait partie intégrante du programme et des cours. Il y a donc bien 3,5h de mathématiques en 4^{ème} dont une heure qui peut apporter une autre réponse pédagogique.

Une maman demande confirmation que les classes européennes sont bien supprimées. **Réponse de la direction** : c'est bien le cas, ces classes sont globalement supprimées par la réforme des collèges.

Accueil, émargement, adhésions

L'assemblée générale débute à 20h45. 32 personnes sont présentes dont 28 adhérents. Une feuille de présence a été remplie.

Présentation de la FCPE et du conseil local

- ◆ Comment fonctionne la FCPE ?

La base, c'est le conseil local, c'est vous.

Il regroupe les adhérents à la FCPE d'une même école (ou groupe scolaire) et/ou d'un même établissement (collège, lycée), ou d'une même commune.

C'est une association indépendante ou une section de la FCPE 34 (cas du CL Jacou collège).

Le bureau du conseil local FCPE (un président, un secrétaire et un trésorier au minimum) anime les réunions, prépare les élections, coordonne les actions. Il est en relation directe avec le directeur d'école ou le chef d'établissement, les parents d'élèves, l'inspection de l'éducation nationale, les enseignants, ...

Le conseil local a des contacts réguliers avec le CDPE. Il l'informe de ses actions, lui transmet son bilan et lui demande conseil chaque fois que c'est nécessaire.

Il y a environ 120 conseils locaux FCPE dans l'Hérault.

Le CDPE, Conseil Départemental des Parents d'Élèves, (FCPE34)

Est votre interlocuteur départemental.

Il regroupe les conseils locaux de parents d'élèves du département non association au sein d'une association loi 1901. C'est donc la structure juridique de nos conseils locaux.

Il définit les orientations départementales en fonction des décisions prises en congrès départemental.

Il représente la FCPE dans les instances départementales de l'Education nationale (Rectorat, Inspection académique).

Il coordonne les actions de la FCPE au niveau du département, fait le lien entre la fédération nationale et les conseils locaux, diffuse l'information aux conseils locaux.

Il organise des formations départementales.

Pour l'année 2016-2017, le CDPE 34 est composé de 22 administrateurs élus au congrès.

Le Comité Régional

Le comité régional Languedoc Roussillon, créé pour être l'interlocuteur de la Région et du Rectorat, en particulier pour les lycées.

Il représente la FCPE dans les instances régionales.

La FCPE nationale

La Fédération Nationale des conseils des parents d'élèves de l'école publique fédère, coordonne et soutien tous les Conseils départementaux de Métropole et d'Outre-mer.

Elle représente la FCPE au niveau du Ministère de l'Éducation Nationale et des différentes instances éducatives nationales.

- ◆ Rappel de la définition d'un Conseil Local de Parents d'Elèves :

Un Conseil Local de Parents d'Elèves FCPE fonctionne sur un modèle associatif qui a des règles de vie que chaque adhérent est tenu de respecter : respect des décisions prises lors de l'Assemblée Générale locale, respect des orientations fédérales définies lors du congrès national et du congrès départemental, respect du rôle de chacun, en particulier de représentation auprès de l'établissement.

C'est aussi un lieu de réflexion, de propositions, d'initiatives à propos de la vie de l'établissement mais aussi de l'ensemble des problèmes d'éducation où chacun apporte son point de vue, où les conclusions et les décisions sont prises à la majorité sinon à l'unanimité, après débat et large information mutuelle et où peuvent s'établir de façon très positives des échanges, des discussions, des confrontations avec les personnels d'éducation, les élèves et les autres associations du quartier.

Enfin, c'est un lieu de rencontre, de dialogue, un carrefour de vie et un lieu de convivialité ouvert à tous les parents sans exclusivité, riche de l'expérience de chacun de ses membres, où l'on vient pour s'informer et informer, où l'on vient se former et où chacun peut et doit participer.

(A partir d'un document de FCPE 34 – 31 mai 2006)

◆ **Rapport d'activité 2015-2016**

Le rapport d'activité est présenté par Régis Nicolas, président sortant.

Nous étions 48 adhérents l'an dernier, en hausse par rapport à l'année scolaire précédente (42, +14%), dont 13 nouveaux adhérents.

Composition du bureau (sortant) pour l'année 2015-2016 :

Président:	Régis NICOLAS
Secrétaire:	Emmanuel GAILLAC
Secrétaire Adjointe:	Sandrine PIC
Secrétaire Adjointe:	Denise MACHARD
Secrétaire Adjointe:	Céline BUNIAK
Trésorière:	Safia BETTACHE
Trésorier Adjointe:	Joël TURPIN

Parents élus au Conseil d'administration :

Titulaires

NICOLAS Régis
TURPIN Joël
PIC Sandrine
MACHARD Denise

Suppléants

BUNIAK Céline
VACHERET Frédéric
PÂQUET Christine
SANTINI Sandra

La FCPE a obtenu 60,9% des voix lors des élections au collège en octobre 2015 (contre 59,8% l'année précédente). Le taux de participation de 35% reste faible. Il est important de mobiliser autour de nous.

Ce résultat nous a permis d'obtenir 4 des 7 sièges attribués aux représentants des parents d'élèves au conseil d'administration (il faut 64,3% pour obtenir 5 sièges). Les parents élus ont siégé lors de tous les Conseils d'Administration ainsi que dans les différentes instances du collège comme les Conseils de discipline, les Commissions Educatives, les Commissions de restauration, d'Education à la Santé et à la Citoyenneté, le Conseil de Vie Collégienne, etc...

Nous avons siégé en particulier lors du Conseil de discipline et lors des Commissions éducatives, souvent seuls représentants des parents pour chercher la meilleure solution pour les enfants, les familles et les personnels du collège face aux situations difficiles rencontrées.

Dans les conseils d'administration, nous avons pu faire entendre la voix des parents sur des points importants comme la Dotation Horaire Globale, l'organisation de la réforme, les voyages scolaires, les modifications du règlement intérieur.

Sur la réforme des collèges, nous nous sommes mobilisés pour porter la voix des parents sur la mise en place et l'organisation de la réforme. Nous avons veillé à ce que les avancées de la réforme soit effectivement mis en place (Pause méridienne d'1h30, 6h de cours maximum pour les 6^{ème}, Enseignements Pratiques Interdisciplinaires, Accompagnement personnalisé)

Nous avons aussi demandé des garanties sur l'EIST et été vigilants sur le remplacement des manuels en CA. Nous avons enfin présenté la réforme aux adhérents.

Lors des événements de fin d'année, nous nous sommes mobilisés directement auprès du rectorat, avons saisi la FCPE Départementale pour que la situation soit connue du rectorat. Nous devons assurer une présence de parents lors de la fin de l'année 2016.

Nous avons bien sûr aussi participé à quasiment tous les conseils de classe dans lesquels nous avons été vigilants à l'équité de traitement entre les élèves et la prise en charge des difficultés particulières. Les parents délégués ont distribué à chaque trimestre un questionnaire de préparation puis rédigé, seuls ou en collaboration avec l'autre fédération de parents, un compte-rendu mis à disposition sur Pronote.

Nous avons participé à des réunions régulières avec la direction lors desquelles nous avons pu remonter des informations, poser des questions, discuter et obtenir des informations sur la vie du collègue et discuter de points plus délicats sur des situations personnelles qui ne peuvent pas être évoquées en grand groupe. Malgré la situation tendue suite aux événements de la fin de l'année, nous devons maintenir le dialogue avec l'équipe de direction tout en restant vigilant à ce que nos demandes soient prises en compte.

Nous avons été invités à différentes réunions afin de pouvoir présenter l'association (Accueil des parents de CM2 en fin d'année, Fête de fin d'année, Rentrée des 6èmes, Accueil des parents de 6^{ème}) ce qui nous permet d'être mieux identifiés et connus. Nous avons aussi été présents au forum des associations de Jacou. Nous avons pu distribuer une information sur l'association dans les dossiers d'inscription de 6^{ème} et cette information est disponible sur le site Web du collègue.

Nous avons mangé à la cantine pour nous assurer du bon déroulement des repas et de leur contenu. Nous n'avons pas relevé de point significatif.

Le conseil local communique très régulièrement les informations et les documents nécessaires à tous par l'intermédiaire du site Web (<http://fcpe-jacou.org>) (et par mail).

Durant l'année scolaire 2015-2016, le conseil local s'est réuni tous les mois (une dizaine de fois au total) dans une ambiance détendue et productive.

Pour l'année à venir, nous devons travailler et être vigilants sur l'application de la réforme des collèges.

Nous aurons aussi la possibilité d'organiser à nouveau le carrefour des métiers cette année si une équipe souhaite se saisir de cette organisation. Il devrait avoir lieu à Jacou cette année. La participation de Clapiers est en cours de discussion ainsi que le format (obligatoire ou non pour les élèves) et la date (sans doute le 28/1).

Nous essaierons aussi d'organiser comme les années précédentes une conférence en collaboration avec la FCPE34 et le CL Primaire.

Le quitus sur le rapport d'activité a été donné à l'unanimité moins une abstention du président sortant.

◆ **Bilan financier 2015-2016**

Voir annexe. Présenté par la trésorière sortante Safia BETTACHE.

Assez peu de dépenses cette année en l'absence de carrefour des métiers. A noter les dépenses liées à l'organisation d'une soirée en partenariat avec le Conseil Local du primaire sur le harcèlement et la violence.

Une explication a été donnée sur la répartition de la cotisation et le fait que seuls 3,40€ reviennent directement au conseil local. La plus grosse part va au CDPE (FCPE34) qui reverse l'argent nécessaire au CL si besoin. C'est une forme de mutualisation.

Cette année, l'adhésion plein tarif est à 34€ (dont 66% sont déductibles de vos impôts) ou de 17€50 si vous n'êtes pas imposables. Pour une cotisation de 34€, la répartition est la suivante : Part nationale 6€, revue des parents 3,35€, part départementale 21,25€, part locale 3,40€. Pour une adhésion réduite à 17,50€, la différence est imputée à la part départementale qui passe donc à 4,75€. Il est possible de ne pas souscrire à la revue des parents, ce qui ramène les adhésions à 30,65€ (10,42€ après réduction d'impôts) et 14,15€.

Le quitus sur le bilan financier a été donné à l'unanimité moins une abstention su président sortant.

◆ **Démission du bureau et élection d'un nouveau bureau**

Régis NICOLAS fait savoir qu'il se présente à nouveau au poste de président.

Emmanuel GAILLAC fait savoir qu'il se présente à nouveau au poste de Secrétaire.

Safia BETTACHE fait savoir qu'elle se présente à nouveau au poste de Trésorière.

Denise MACHARD, secrétaire adjointe sortante n'a plus d'enfants scolarisés au collège.

Régis insiste pour doubler les postes pour permettre de mieux répartir le travail. Cette année encore, il souhaite déléguer l'organisation et la gestion des conseils de classe à une ou deux personnes ainsi que celle de l'organisation du Carrefour des métiers.

Les membres sortants se représentent tous aux mêmes postes :

Sandrine PIC et Céline BUNIAK se proposent à des postes de Secrétaires Adjointes.

Joël TURPIN se propose au poste de Trésorier Adjoint.

Personne d'autre ne souhaite intégrer le bureau, **ce qui est dommage pour la pérennité du CL à moyen terme.**

Les membres du bureau ont été élus poste par poste, tous à l'unanimité.

La composition du nouveau bureau est la suivante :

Président : Régis NICOLAS

Trésorière : Safia BETTACHE

Secrétaire : Emmanuel GAILLAC

Trésorier adjoint : Joël TURPIN

Secrétaire adjointe : Sandrine PIC

Secrétaire adjointe : Céline BUNIAK

◆ Liste des représentants pour les élections des représentants des parents au Conseil d'Administration

Suit l'établissement de la liste des parents candidats aux élections des représentants des parents au CA.

Les élections auront lieu le 7 octobre cette année de 10h à 14h au collège ou par correspondance. Le dépouillement aura lieu immédiatement à 14h. Pour un collège de cette taille, les parents ont 7 représentants au CA et 7 suppléants. Il faut donc établir une liste de 14 noms. Les titulaires sont nommés dans l'ordre d'apparition sur la liste, puis les suppléants. L'an dernier la FCPE avait obtenu 4 postes au CA donc 4 titulaires et autant de suppléants (et donc aux commissions émanant du CA) et la PEEP 3.

Votre vote est important. N'oubliez pas de voter et **encouragez vos connaissances à voter.** Une meilleure représentation nous met en position plus favorable pour mener à bien nos actions et représenter l'intérêt des enfants et des familles.

La liste a été arrêtée comme suit :

NICOLAS Régis (Jacou)
TURPIN Joël (Teyran)
PIC Sandrine (Jacou)
MONDILLON Stéphanie (Jacou)
SANTINI Sandra (St-Drézéry)
BUNIAK Céline (Teyran)
VILCOT Catherine (Teyran)
LANINI Sandra (Jacou)
LAMAGNÈRE Séverine (Jacou)
MARCADET Karine (Jacou)
JOURDAN Nicolas (Jacou)
SEGONZAC Anne-Sophie (Jacou)
MATENCE Sandrine (Jacou)
PUIGSEGUR Sophie (Jacou)

◆ Organisation d'un carrefour des métiers

Ce point a été abordé rapidement faute de temps et sera abordé plus en détail lors d'une réunion du Conseil Local à venir. Les personnes intéressées pour lancer son organisation sont : Sandra Santini, Safia Bettache, Sophie Puigségur, Emmanuel Gaillac, Virginie Herment, Sandrine Pic.

Il devrait se dérouler le 28 janvier 2017. Une réunion va rapidement être organisée au collège.

◆ Questions diverses

Pas de question diverses, toutes les questions ayant été posées lors de l'intervention de Madame la principale et son adjointe.

Fin de l'Assemblée Générale à 22h00 autour d'un verre de l'amitié.

Rédacteur : Régis NICOLAS

BILAN FINANCIER 2015/2016

RESSOURCES	2015 - 2016	2014 - 2015
Subvention mairie de Jacou	200,00 €	200,00 €
Don	20,00 €	0 €
Adhésions (Part CL)	108,80 €	105,40 €
Intérêts livret B	4,80 €	4,15 €
TOTAL	333,60 €	309,55 €

DÉPENSES		
Frais de tenue de compte	22,50 €	31,00 €
Accueil parents 6 ^{ème}	27,25 €	21,50 €
Tickets cantine	18,00 €	
Soirée conférence	58,93 €	
Galettes des rois	29,54 €	28,10 €
Impression documents rentrée	12,50 €	38,55 €
TOTAL	168,72 €	119,15 €

AVOIRS AU 29/07/2016		
Livret B	1016,05 €	1011,25 €
Compte courant	1051,25 €	890,82 €
TOTAL	2067,30 €	1902,07 €